

Paris, le 25 janvier 2024

Communiqué de presse

Planification écologique du système de santé – l'UNPS force de propositions

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) est fière d'annoncer sa signature de la convention de Planification écologique du système de santé pour la période 2023-2028.

La participation active de l'UNPS au Comité de Suivi de cette convention qui s'est tenu aujourd'hui, a permis de souligner l'importance de la consultation des professionnels de santé libéraux et de leurs organisations représentatives dans la mise en œuvre des mesures visant à réduire l'empreinte carbone des soins de ville. Il est crucial que ces mesures préservent la sécurité sanitaire tout en respectant la mobilité indispensable des professionnels de santé, notamment pour les interventions au domicile des patients.

L'UNPS rappelle la nécessité d'encourager les mobilités douces et l'utilisation de véhicules propres pour les visites à domicile. Ces mesures pourraient inclure des incitations à l'achat de véhicules électriques ou la mise en place d'avantages fiscaux, garantissant ainsi une transition écologique efficace et réaliste pour les professionnels de santé.

De plus, l'intégration des questions d'écoresponsabilité dans les formations initiales et continues des professions de santé constitue un autre axe majeur d'intervention. Une orientation prioritaire de Développement Professionnel Continu (DPC) pourrait être élaborée à cette fin, destinée à l'ensemble des professions de santé.

L'UNPS est déterminée à poursuivre son engagement actif dans cette initiative essentielle, en collaboration étroite avec tous les acteurs concernés, pour une mise en œuvre efficace et respectueuse des impératifs professionnels et environnementaux.

Contacts presse :

- *Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28*
- *Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94*